

Expression de l'UMR 7055

adoptée à l'unanimité par le Conseil de laboratoire exceptionnel du 3 mars 2009

Nous, membres de l'UMR 7055 et en particulier chercheurs et ITA CNRS de ce laboratoire, exprimons notre profonde inquiétude sur l'avenir de la recherche fondamentale et de ses métiers.

1° Nous ne voyons toujours pas de gain appréciable pour la recherche fondamentale française dans la subdivision du CNRS en 8 ou 10 instituts, sinon de faciliter à terme l'étranglement ou l'éviction de certaines disciplines et pans entiers de recherche.

En revanche, l'interdisciplinarité, désormais fortement développée, en souffrira à coup sûr.

2° Les universités, nous a-t-on dit, doivent devenir au plus vite le principal opérateur de la recherche en France. Il est pourtant notoire, au point que certaines autorités commencent à l'admettre, que nos universités sont loin d'être prêtes à assimiler le CNRS et à en redéployer et administrer les agents.

Entre le CNRS et les universités, c'est de loin dans le premier, grâce à sa structure intégrée et nationale, que se mène une véritable politique scientifique et le recrutement le plus ouvert, grâce aux différentes instances du Comité national. A l'heure actuelle, les universités n'ont pas les structures scientifiques ni les moyens financiers de cette ambition. Au demeurant, leur évolution forcée vers « l'autonomie » n'y aidera pas, suscitant une concurrence dont on ne saisit pas l'enjeu, mais au détriment des coopérations.

3° Au contraire, la baisse constatée des crédits de fonctionnement et des postes d'enseignants-chercheurs (entre 900 et 1030 selon les sources), même dans la vingtaine d'universités « élues », retire encore de sa crédibilité à la promesse d'un véritable accroissement de la recherche universitaire. Les universités semblent même incapables de profiter de l'offre de 90 chaires CNRS-Universités, formule sensée inaugurer un statut mixte : à ce jour, à quelques semaines du début des concours, seuls 39 profils ont été définis. Pour le CNRS, les 300 postes ouverts au concours chercheurs ne compensent qu'environ la moitié des départs.

4° Pendant ce temps, l'augmentation des CDD générés par l'ANR (chiffre de 5990 à la fin de 2007) commence à se traduire par ce qui était prévisible dès ses débuts : l'éviction annuelle de milliers de jeunes chercheurs à la compétence confirmée, à l'issue de leur premier CDD ANR, sinon du second.

L'insuffisance des moyens accordés aux universités est un réel problème, qui engage un véritable choix de société.

Mais on ne voit pas en quoi le démantèlement du CNRS et la précarisation de l'emploi scientifique viendraient y répondre : ils ne feront qu'aggraver la baisse déjà observée des vocations chez nos jeunes pour des carrières devenues vraiment trop incertaines.

A l'opposé des allégations démagogiques qui prétendent la favoriser, nous craignons fort que les réformes en cours n'aient un effet catastrophique pour la recherche française, à court et plus encore à long terme.

Nous demandons à nos plus hautes autorités d'abandonner toute position idéologique et de bien réfléchir, sur la base des analyses établies lors des Etats Généraux de la Recherche de 2004. Il est plus facile de défaire que de faire.

Des améliorations, oui. Mais pas de prétendues thérapies forcées et inconséquentes.